

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	23
VOTANTS :	24

OBJET :**BILAN PCAET A MI-PARCOURS.****Délibération N°1****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****L'an deux mil vingt-quatre****Le Onze Décembre à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes "PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 5 Décembre 2024 s'est réuni, à la Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique

sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES, pouvoir à M. GIRONDE
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. M. BODIN. M. FERBOS
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée :

- Commune de LAPALISSE : Mme AUBIN, pouvoir à Mme Annie de CHABANNES

Absente :

- Commune de LAPALISSE : Mme PERICHON

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président explique que l'année 2024 marque l'année du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), étape obligatoire réglementairement 3 ans après le vote du PCAET comme défini dans l'article R. 229-51 du code de l'environnement.

La Communauté de Communes Pays de Lapalisse (CCPL) ayant voté son PCAET le 15 décembre 2021 en conseil communautaire, ce bilan paraît donc à date anniversaire des 3 ans d'application du PCAET. Il vise à prendre du recul sur ces premières années d'exercice, permettre de réorienter les efforts sur les 3 années restantes, et préparer sa révision au bout des 6 ans de mise en œuvre.

Il a été décidé de réaliser ce bilan via le pôle ingénierie du SDE03, avec la participation de Monsieur Mathieu HOAREAU, afin d'appliquer, comme lors de la réalisation des PCAET, une logique de fédération des acteurs et de mutualisation des moyens entre les EPCI du département. Ce fonctionnement a été proposé aux élus des territoires lors d'une Commission Mixte Paritaire du 12 décembre 2023 et acté à cette occasion.

Le rapport du bilan à mi-parcours a été présenté lors du bureau communautaire du 22 octobre 2024, et n'a pas appelé d'observations particulières.

Monsieur le Président présente un avancement des grands objectifs stratégiques du PCAET (pour la consommation d'énergie, la production d'énergie renouvelable, les émissions de GES, la qualité de l'air et le stockage carbone), les bilans par action et les éléments d'attention déjà notés et qui seront à prendre en compte lors de la révision du PCAET.

- Consommation d'Énergie : hausse de 10,2% entre 2015 et 2022, soit au-dessus de l'objectif fixé.
- Production d'Énergie Renouvelable : hausse de 26% entre 2015 et 2022, en deçà de l'objectif fixé, mais il faut noter qu'en 2023 et 2024 il y a eu une recrudescence des projets photovoltaïques qu'ils soient privés, agricoles ou publics.
- Émissions de Gaz à Effet de Serre : pas d'évolution entre 2015 et 2022, mais une forte proportion due aux transports routiers et à l'agriculture (89%), pour lesquels les collectivités ne peuvent pas intervenir directement.
- Qualité de l'air : l'évolution des différents composants d'analyse de la qualité de l'air est bonne mais en deçà des objectifs.
- Stockage carbone : 84 % du stockage est réalisé grâce aux forêts et aux prairies. Une progression de 0,8% par an est enregistrée.

Il faut noter que 90% des actions inscrites sont en cours de réalisation ; le bilan est encourageant car :

- pour les communes et l'EPCI, 19 fiches actions sont en cours, 1 est réalisée, 1 est non réalisée,
- pour les partenaires, 33 fiches actions sont en cours, 2 sont réalisées et 4 sont non réalisées.

Le rapport complet (et ses annexes) a été transmis à l'ensemble des conseillers communautaires, les données sont présentées de manière plus approfondie.

Ce document permettra aux élus d'anticiper les futures évolutions pour le renouvellement du PCAET.

Après sa présentation en conseil communautaire il sera ensuite rendu disponible à tous, dans un souci de transparence, et comme demandé par la réglementation.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de la présentation du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Énergies pour le territoire de la communauté de communes du Pays de Lapalisse,
- n'émet pas d'observations particulières.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 20 DEC. 2024
Publié ou Notifié
le : 12 DEC. 2024
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"